

Déclaration UE de conformité N° 24

Pour le Numéro d'article 2056, 2057, 2058
du fabricant PLANAM Arbeitsschutz Vertriebs GmbH
Letter Str. 50
33442 Herzebrock-Clarholz

déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-dessous :

Articles : Parka bicolore; art. 2056, 2057, 2058
appartenant à la gamme : **Vêtement de protection anti-intempéries et de signalisation**
Tissu : 100% Polyester
env. 200 g/m²
Éléments réfléchissants : 3M™ Scotchlite™ Tissu réfléchissant 8912 N couleur argent
Tailles : S – 4XL
pour l'art. 2056 - 2057 aussi: 5XL – 8XL
Coloris : orange/bleu marine, jaune/bleu marine ,orange/vert

est conforme à la législation communautaire d'harmonisation applicable, en l'occurrence
le Règlement (UE) 2016/425
ainsi que la norme harmonisée

EN ISO 20471:2013 + A1
EN 343 : 2019

L'organisme notifié sous le numéro 0197 TÜV Rheinland LGA Products GmbH., Tillystraße 2, 90431 Nuremberg (Allemagne) a procédé à l'examen de l'UE (module B) visé par EN ISO 20471:2013+A1, EN 343:2019 et émis une attestation d'examen CE de type portant le n° BP 60143020 0001.

Signé par et au nom de

18.09.2019 Herzebrock-Clarholz



Christian Reckord, Direction générale

PLANAM Arbeitsschutz
Vertriebs GmbH
Letter Straße 50
33442 Herzebrock-Clarholz
Telefon 0 52 45 / 86 06 - 0